



# L'EMPLOI DES JEUNES

*QUELLE SITUATION ? QUELS DEFIS ?*

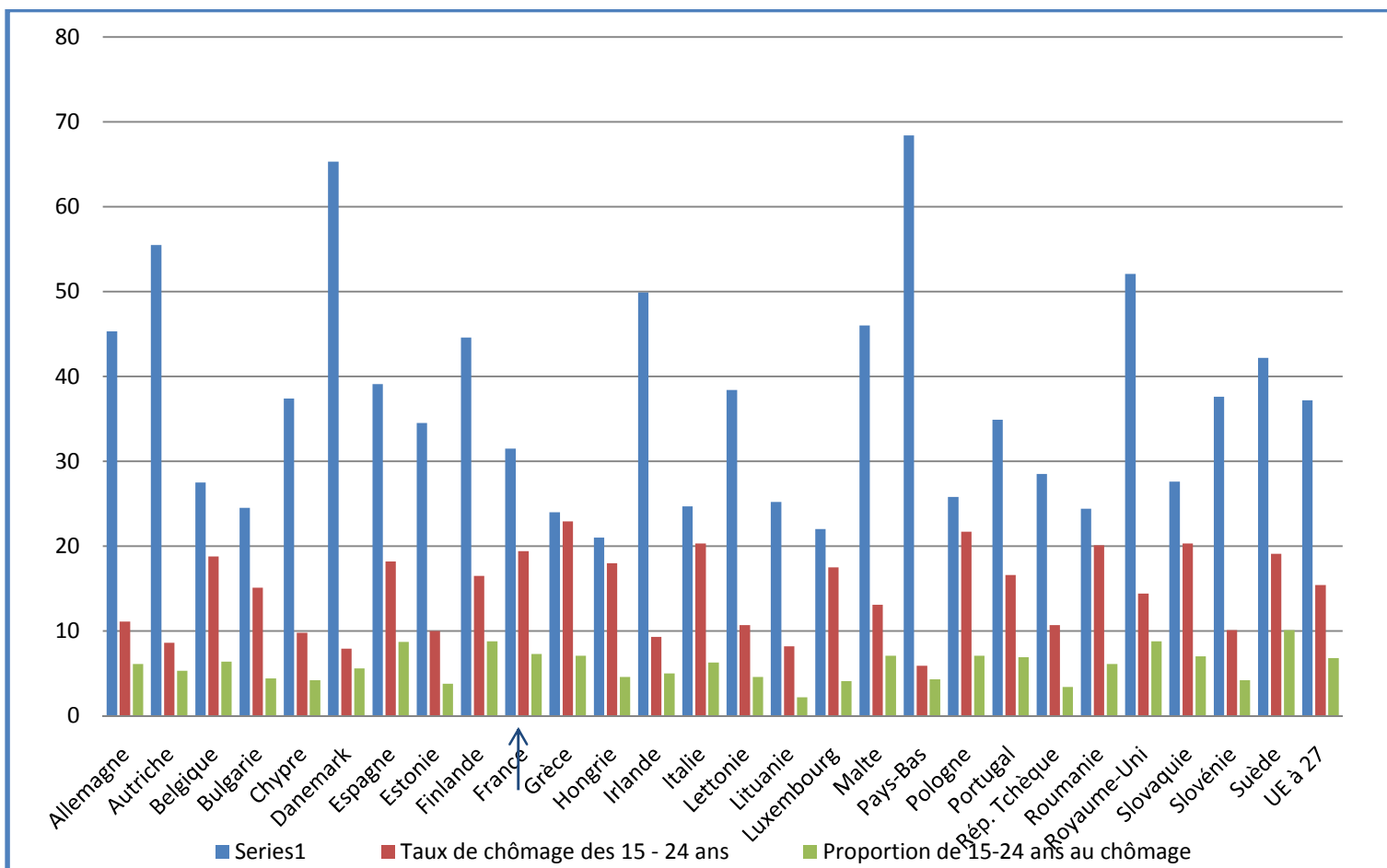




# Un état des lieux préoccupant.

## 1. Les jeunes Français travaillent moins que leurs homologues européens

- ✓ **Un jeune sur trois est sur le marché du travail, contre deux sur trois dans les pays du Nord de l'Europe.** Le taux d'emploi des jeunes, c'est-à-dire le nombre de jeunes de 15 à 24 ans ayant un emploi rapporté au nombre total de jeunes de 15 à 24 ans, est de 28,8% en France en 2008<sup>1</sup> (il était de 31,5% en 2006). Ce taux est très inférieur à celui de nos voisins (37,2% en moyenne dans l'Union européenne ; 68,4% aux Pays Bas, 65,3% au Danemark, 52,1% au Royaume-Uni, 45,4% en Allemagne en 2006)<sup>2</sup>.



- ✓ **Parmi ces jeunes qui travaillent, environ 2 sur 10 sont au chômage.** Le taux de chômage des jeunes, c'est-à-dire le nombre de jeunes au chômage rapporté au nombre de jeunes actifs (ie. ayant un emploi ou en cherchant un) est de 18,3% en France en 2008. Il est de 15,4% en moyenne dans l'Union européenne en 2006.
- ✓ **Parmi ceux qui travaillent un sur cinq a un emploi temporaire.** En 2003, un jeune actif sur cinq a un emploi temporaire. 60% occupent un CDI. Certaines entreprises sont connues pour employer un grand nombre d'étudiants : Carrefour (5 000 étudiants sur 78 000 collaborateurs, dont 95% en CDI) ou McDonald's France (15 000 étudiants, soit 44% des effectifs, dont 90% en CDI). Comme d'autres, elles sont signataires de la « Charte pour la réussite des étudiants salariés » de la mairie de Paris.  
**L'apprentissage s'est développé.** Certaines grandes écoles comme l'ESSEC y ont un large recours. En Allemagne, il est généralisé car il permet d'allier expérience professionnelle et études.

<sup>1</sup> Ministère de l'économie de l'industrie et de l'emploi, Ministère du travail, des relations sociales de la famille et de la solidarité, *Tableau de bord trimestriel – activités des jeunes et politiques de l'emploi*, septembre 2008

<sup>2</sup> Eurostat., *Chômage des jeunes de 15 à 24 ans dans l'UE*, et *Taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans dans l'UE*, epp.eurostat.ec.europa.eu, septembre 2008

- ✓ **Au total, 6,5% des jeunes (15 – 24 ans) sont au chômage** (il s'agit du nombre de chômeurs rapportés à la population totale de la tranche d'âge). En 2006, ce taux était de 7,3% mais de 6,8% dans l'Union européenne (6,1% en Allemagne, 4,3% aux Pays-Bas, 5,6% au Danemark, de 8,8% au Royaume-Uni).

Les jeunes et le marché du travail – synthèse <sup>3</sup>				
Année 2007 (moyenne annuelle)	Jeunes 16 – 25 ans		Jeunes non qualifiés	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Emploi	2 940 029	38,9	222 219	30,9
<i>CDI ou CDD de plus de 6 mois</i>	1 679 730	22,3	103 148	14,3
Chômage	621 986	8,2	124 781	17,3
Inactifs	3 986 446	52,8	373 132	51,8
<i>Dont en scolarité</i>	3 521 979	46,7	237 826	33
Ensemble	7 548 461	100	720 132	100

## 2. Le travail des étudiants est plutôt bien accepté

- ✓ **Un étudiant sur cinq cumule emploi et études.** La France comptait en 2004-2006, 2,1 millions d'étudiants, dont 19,2% cumulent emploi et études selon l'INSEE<sup>4</sup>. D'autres chiffres existent cependant. Ainsi, selon le Céreq, 85% des étudiants travaillent. Selon l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), ils sont 77%. Le Ministère de l'Education Nationale donne le chiffre de 51%, mais celui de l'Economie et des Finances avance le chiffre de 40%<sup>5</sup>. Quelle que soit la source, **il apparaît que le travail des étudiants est un phénomène généralisé et relativement banal.**
- ✓ **Une décomposition du travail étudiant fait apparaître une corrélation très forte entre l'âge et l'activité :** plus un étudiant est âgé, plus il travaille. Ce constat s'explique logiquement par le fait qu'à l'approche de l'entrée sur le marché du travail, les étudiants développent les expériences professionnelles.
- ✓ **La moitié des étudiants travaillent en CDD, par choix en grande majorité.** Parmi ces emplois, 78% sont à temps partiel, et 71% ont des horaires réguliers d'une semaine à l'autre<sup>6</sup>. Pour 30% des étudiants, le travail ne s'effectue que l'été et 54% ne travaillent pas du tout pendant l'année universitaire<sup>7</sup>.
- ✓ Un rapport du Conseil économique, social et environnemental estime ainsi qu'en deçà de 16 heures par semaine, le travail étudiant ne présente pas de risque pour la poursuite de la scolarité.

## 3. Les jeunes valorisent le travail

- ✓ **Les jeunes valorisent le travail et la réussite professionnelle.** Selon un sondage TNS Sofres de 2003, « trouver un métier intéressant » était leur deuxième priorité (après la famille) et le premier de leur idéal était de « réussir sa vie professionnelle »<sup>8</sup>. D'autres études montrent que si 94% des jeunes pensaient que le travail était très important (59%) ou assez important (35%) en 1990, ils étaient 97% en 1999 (dont 68% très important, 29% assez important)<sup>9</sup>.
- ✓ Les jeunes savent que **seul le travail offre l'autonomie.** L'emploi étudiant est en effet « la marque, ou la condition, d'une plus grande autonomie »<sup>10</sup>. Après le départ du domicile parental, le travail permet

<sup>3</sup> Ministère de l'économie de l'industrie et de l'emploi, Ministère du travail, des relations sociaux de la famille et de la solidarité, *Tableau de bord trimestriel – activités des jeunes et politiques de l'emploi*, septembre 2008

<sup>4</sup> INSEE (Elise Coudin, Chloé Tavan), *Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi*, INSEE Première, juillet 2008

<sup>5</sup> Laurent Bérail, *Le travail des étudiants*, Conseil économique et social, novembre 2007.

<sup>6</sup> Laurent Bérail, *Le travail des étudiants*, Conseil économique et social, novembre 2007.

<sup>7</sup> OVE, *Présentation des principaux résultats de l'enquête « Condition de vie des étudiants 2006 »*.

<sup>8</sup> TNS Sofres – Radio France, *Les valeurs des jeunes*, novembre 2003, [http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/201103\\_15-24ans\\_r.htm](http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/201103_15-24ans_r.htm).

<sup>9</sup> Jean Baptiste De Foucauld, Nicole Roth, *Pour une autonomie responsable et solidaire*, Commissariat général au plan, 2002.

<sup>10</sup> INSEE (Elise Coudin, Chloé Tavan), *Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi*, INSEE Première, juillet 2008

d'atteindre une indépendance financière. Les jeunes sont toutefois très sensibles à tout ce qu'ils perçoivent comme des discriminations<sup>11</sup>, ce qui explique leur réaction face à la proposition du « CPE ».

- ✓ **Les positions des syndicats sont partagées.** Alors que l'UNEF y est opposée, la Cé « estime que le travail des étudiants n'est ni une déviance du système, ni le constat d'une seule évolution sociologique, et doit être pris en compte comme une nouvelle donne »<sup>12</sup>. La Conférence des présidents d'université n'y est pas opposée.
- ✓ **Le Gouvernement encourage le travail des étudiants** puisqu'il est désormais défiscalisé dans la limite de 3 SMIC par an (loi TEPA<sup>13</sup>), contre 2 auparavant.

<b>Les jeunes de moins de 26 ans dans les dispositifs de politique de l'emploi<sup>14</sup></b>			
	<b>1990</b>	<b>2000</b>	<b>2006</b>
<b>Alternance</b>	442 000	579 000	556 000
Apprentissage	225 000	359 000	402 000
Contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation	216 000	220 000	4 000
Contrat de professionnalisation	-	-	150 000
<b>Emploi marchand hors alternance</b>	74 000	77 000	143 000
Contrat initiative emploi	-	36 000	18 000
Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise	-	-	119 000
Autres mesures	74 000	41 000	-
<b>Emploi non marchand</b>	120 000	163 000	52 000
Contrat emploi-solidarité	120 000	36 000	-
Emplois jeunes	-	118 000	6 000
Contrats emploi-consolidé	-	10 000	3 000
Contrat d'accompagnement vers l'emploi	-	-	54 000
Contrat d'avenir	-	-	4 000
<b>TOTAL</b>	<b>636 000</b>	<b>820 000</b>	<b>758 000</b>
<b>Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par des jeunes (%)</b>	<b>20,3</b>	<b>30,0</b>	<b>27,2</b>

#### **4. 3 raisons de travailler en parallèle de ses études**

Travailler en parallèle de ses études présente trois avantages majeurs :

- **Travailler pendant les études contribue à l'orientation.** En ayant des premières expériences, les jeunes peuvent s'orienter « par la pratique ».
- **Travailler pendant les études permet d'acquérir une première expérience professionnelle.** Lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail, trop de jeunes manquent de connaissance sur l'entreprise. Les jeunes savent que le travail pendant les études leur apporte « des compétences, des réseaux de relations professionnelles ou tout simplement une expérience méritant d'être signalée dans leur curriculum vitae »<sup>15</sup>. A cet égard, plus l'expérience est longue, plus elle est en lien avec les études, plus l'intégration sur le marché du travail sera facilitée<sup>16</sup>. En ce sens, **l'apprentissage est une chance exceptionnelle.**
- **Si le premier emploi pourrait souvent être qualifié de « précaire », il constitue cependant un « tremplin »,** une première expérience qui en engendre d'autres plus stables. Une étude réalisée en Bourgogne montre que, 20% des 23 000 jeunes qui ont obtenu un premier emploi en 1999 étaient en intérim. Cinq ans plus tard, seuls 5% d'entre eux étaient encore en intérim<sup>17</sup>.

<sup>11</sup> INSEE (Olivier Galland), *Jeunes : les stigmatisations de l'apparence*, Economie et statistiques, n°393-396, 2006.

<sup>12</sup> Laurent Bérail, *Le travail des étudiants*, Conseil économique et social, novembre 2007.

<sup>13</sup> Loi n°2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat.

<sup>14</sup> INSEE, *Les jeunes de moins de 26 ans dans les dispositifs de politique de l'emploi*, [www.insee.fr](http://www.insee.fr), octobre 2008

<sup>15</sup> INSEE (Catherine Bédoué, Jean François Giret), *Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle ?*, Economie et statistique, n°378-279, 2004.

<sup>16</sup> Laurent Bérail, *Le travail des étudiants*, Conseil économique et social, novembre 2007.

<sup>17</sup> INSEE Bourgogne, *Emploi des jeunes : intérim, une première étape vers plus de stabilité*, INSEE Bourgogne Dimensions n°130, avril 2006.



## Les jeunes, premières victimes des dysfonctionnements de l'économie.

**Le chômage français est particulièrement discriminant car il frappe les plus fragiles. Les jeunes sont durement touchés.** Lorsque l'économie se porte mal, un double phénomène nuit à l'emploi des jeunes : les salariés les moins qualifiés sont les premières victimes du chômage et les employeurs ont tendance à n'embaucher que ceux dont il est facile de tester les capacités. Or, les jeunes ont souvent peu d'expérience en comparaison avec les autres salariés. En outre, les jeunes sont « naturellement » surreprésentés parmi les entrants sur le marché du travail : lorsque celui-ci se rigidifie, ils en sont les premières victimes. Enfin, les jeunes vivent en premier les mutations du marché du travail, qui se caractérisent par une diffusion des contrats temporaires<sup>18</sup>.

Un **double mécanisme** explique la faiblesse structurelle du taux d'emploi des jeunes en France :

- l'allongement des études supérieures, pas toujours professionnalisantes ;
- l'importance de l'échec scolaire (14% des élèves sortent chaque année du système d'enseignement avec un niveau de qualification inférieur ou égal au brevet des collèges).

### 1. La sphère éducative est déconnectée du marché du travail

- ✓ Il existe encore **un mur entre le lycée et l'université**, d'une part, **et l'entreprise**, d'autre part. Lycéens et étudiants sont trop peu renseignés sur les débouchés qui s'offrent à eux, sur les métiers dans les secteurs en tension. La réforme de l'Université et du lycée visent à lever ces barrières.
- ✓ Tout au long de leur éducation secondaire puis de leurs études universitaires, les jeunes reçoivent des **enseignements très théoriques**, le lien avec l'entreprise étant trop peu exploité, ce qui ne permet pas une préparation efficace à l'entrée dans le monde professionnel.
- ✓ Les jeunes réalisent **trop peu de stages**. Lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail, ils n'ont alors aucune expérience professionnelle, ce qui nuit à leur embauche.

### 2. Les structures du marché de l'emploi pénalisent les jeunes peu qualifiés

- ✓ Le marché de l'emploi consiste **trop souvent à privilégier la sauvegarde des emplois et du niveau de salaires, c'est-à-dire à protéger ceux qui ont déjà un emploi**. Ce fonctionnement serait légitime s'il n'aboutissait pas à pénaliser l'embauche de nouveaux salariés. Il se crée en fait un dualisme entre les *insiders* (les salariés) et les *outsiders* (en particulier les jeunes en quête d'un premier emploi), qui écarte les jeunes de l'emploi et empêche un dynamisme du marché du travail.
- ✓ **Les dysfonctionnements de la formation tout au long de la vie** sont régulièrement soulignés : elle bénéficie en priorité aux salariés qualifiés. Or, elle devrait servir à former les moins qualifiés pour les aider à s'adapter aux évolutions du marché du travail, aux jeunes non qualifiés ou aux chômeurs. Au lieu de servir les plus faibles, elle avantage les plus forts. C'est un exemple du dualisme présenté ci-dessus.
- ✓ La France doit poursuivre l'effort de **formation de sa main d'œuvre** afin de faire face à la pénurie d'emplois peu qualifiés. La piste de l'apprentissage en alternance doit particulièrement être développée afin de réduire la proportion de jeunes sortant du système éducatif sans qualification.

<sup>18</sup> INSEE (Yannick Fondeur et Claude Minni), *L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail*, Economie et statistique n°378-379, 2004

INSEE (Pauline Givord), *L'insertion des jeunes sur le marché du travail entre 2002 et 2004*, INSEE Première, janv. 2006



## L'action du Gouvernement pour l'emploi des jeunes.

Les politiques de l'emploi visant spécifiquement les jeunes ont un effet incertain<sup>19</sup>. Les plus positives sont celles qui privilégient l'apprentissage, ou les réductions de charges sur les salaires les plus bas<sup>20</sup>, celles qui visent à réformer de manière structurelle. Si le marché du travail fonctionne mieux, si le système éducatif est plus performant, les jeunes en seront les premiers bénéficiaires. C'est pourquoi le Président de la République a répété **sa volonté d'engager des réformes profondes de notre pays**.

La crise révèle les principaux dysfonctionnements de l'économie française : en ce sens, **elle est un appel à la réforme pour protéger les plus faibles, qui en sont les premières victimes**.

### Des réformes structurelles au service de l'emploi

- ✓ **La création des Pôles Emploi** : Longtemps une promesse, la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC est devenue une réalité : un seul guichet, un seul interlocuteur pour un meilleur service de l'emploi. Des procédures simplifiées permettront un retour facilité au marché de l'Emploi. Plus simple, plus fluide et donc plus rapide : les Jeunes, plus mobiles, seront donc les premiers bénéficiaires par cette réforme !
- ✓ Une optimisation des **fonds de formation professionnelle : les partenaires sociaux** (syndicats salariés comme patronaux), à **l'initiative du gouvernement**, sont en train de réorienter une partie des 5,7 milliards d'euros collectés auprès des entreprises vers les publics "en difficulté". Une somme d'environ 900 millions d'euros devrait être affectée à la formation de ces publics via un nouveau Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP). Elle devrait permettre de "former chaque année 500 000 salariés supplémentaires parmi les moins qualifiés et 200 000 demandeurs d'emploi de plus qu'aujourd'hui".
- ✓ Dans le cadre du *Plan Espoir Banlieues*, les **contrats d'autonomie** offrent aux jeunes un accompagnement dynamique vers l'emploi. C'est un véritable contrat, qui repose sur un engagement, et induit des droits et devoirs pour les jeunes. En contrepartie, une formation efficace, dispensée par des opérateurs privés, est offerte aux jeunes.
- ✓ La **Réforme de l'Université** engagée encourage une meilleure professionnalisation des étudiants. Les modifications du mode de gouvernance des nouvelles universités autonomes sont le gage du rapprochement du monde universitaire et celui de l'Entreprise. De plus, la multiplication des stages au cours de la scolarité ainsi que l'apprentissage d'une langue obligatoire permettront une meilleure intégration au marché du travail.
- ✓ En outre, **d'autres réformes structurelles d'ampleur** sont en cours sur le marché du travail (réforme de l'assurance chômage, de la formation, etc.).

### Des réponses immédiates à la crise

- ✓ **L'aide exceptionnelle à l'embauche** dans les entreprises de moins de 10 salariés qui permet d'exonérer totalement de charges sociales patronales les embauches réalisées en 2009.
- ✓ L'affectation d'une enveloppe budgétaire de 500 millions d'euros destinée à financer une **meilleure indemnisation du chômage partiel**.
- ✓ Avec **le Plan de Relance de 26 Milliards d'euros**, la France investit dans des chantiers d'avenir (Lignes TGV, Canal Seine-Nord Europe) et qui nécessitent beaucoup de main d'œuvre non délocalisables.
- ✓ L'enveloppe de contrats aidés votée pour 2009 (330.000 postes) sera concentrée sur le premier semestre de cette année avec **192.000 postes « programmés »**. (NB : En 2007, près de 360.000 contrats avaient été signés.)

<sup>19</sup> INSEE (Yannick Fondev et Claude Minni), *L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail*, Economie et statistique n°378-379, 2004

<sup>20</sup> Denis Fougère, Francis Kramarz, Thierry Magnac, *Youth employment policies in France*. 2000



## Des pistes pour améliorer la situation des jeunes sur le marché du travail.

### Améliorer la formation et l'orientation

- ✓ Valoriser la formation et favoriser l'orientation vers **les métiers des secteurs du marché du travail dits « en tension »** (main-d'œuvre insuffisante) : hôtellerie, bâtiment, nettoyage, sécurité, espaces verts ...
- ✓ De manière plus générale, il faut veiller à **développer l'information sur les débouchés professionnels** des différentes filières d'enseignement supérieur. Le système d'orientation doit être amélioré.
- ✓ Dispenser à tous les semestres des **cours obligatoires d'anglais**, devenu indispensable pour être compétitif sur le marché du travail

### Multiplier les expériences professionnelles au cours des études

- ✓ **Renforcer le nombre de stages obligatoires** dans les cursus d'études supérieures (au moins un de trois mois tous les deux ans) ou avant dans la scolarité.
- ✓ **Permettre une pluralité de stage**, dans des secteurs différents
- ✓ Développer l'**apprentissage**
- ✓ **Encourager les jobs étudiants et les stages** non obligatoires avec des mesures telles que :
  - des **emplois du temps plus flexibles**,
  - le développement des **cours du soir** et des **cours sur Internet**,
  - l'attribution de **crédits ECTS pour les stages** non obligatoires,
  - une **flexibilité horaire accordée par les entreprises** afin que les étudiants puissent assister à leurs cours,
  - la création d'un **« congé examen »** permettant aux étudiants de s'absenter pour se présenter à leurs examens.

### Renforcer les liens entre enseignement et entreprises

- ✓ Prévoir du **coaching** pour les étudiants avec des ateliers CV, simulation d'entretiens, ...
- ✓ **Multiplier les points de contacts entre élèves du secondaire et entreprise** : journées de rencontre parents - élèves avec des professionnels, association des entreprises du bassin local à l'orientation des lycéens,...
- ✓ Encourager l'organisation de **« Journées de l'entreprise »** dans toutes les universités et lieux d'enseignement supérieur
- ✓ **Développer les formations d'entreprises** du type « Campus Veolia » : une formation diplômante pour un métier dont l'entreprise a besoin, avec à la clé une embauche quasi certaine